



Réaménagement du parc Charles-de-Gaulle

CE QU'IL FAUT RETENIR

186 arbres existants

présents dans le parc Charles-de-Gaulle, dont 93 marronniers atteints par différentes maladies.



- 52 arbres supprimés

en raison de leur mauvaise santé dont 34 très endommagés et 7 arbres répertoriés comme dangereux*.

* Selon le rapport d'expertise phytosanitaire (nov. 2023).



126 arbres de haute tige

seront plantés, de 5 à 10 ans d'âge, avec des essences adaptées au réchauffement climatique.



402 jeunes plants en micro-forêt

naturellement irrigués pour un parc plus naturel et écologique.



Total
528
plantations

LANCEMENT DES TRAVAUX EN OCTOBRE

Retrouvez l'explication
du projet en vidéo et suivez
l'évolution



Le parc Charles-de-Gaulle s'apprête à connaître des travaux de grande envergure dès le mois d'octobre. Pour préparer le parc aux décennies à venir, la Ville de Houilles a pris la décision de le renaturer en remplaçant certains arbres malades et condamnés par le réchauffement climatique. Un tiers des marronniers malades existants vont être remplacés comme l'ont fait d'autres villes avant nous, car cet arbre est en situation sanitaire très fragile en Île-de-France, chacun peut le constater. Situés dans des endroits un peu moins exposés au piétinement, les marronniers restants – ceux près

du kiosque par exemple – seront quant à eux renouvelés au fil du temps, suivant le niveau de risques de chute et leur état sanitaire. Pour remplacer les marronniers et surtout densifier le parc arboré, aidés d'une paysagiste spécialisée, nous avons porté une grande attention sur le choix et la diversification des essences. Pour conclure, il est essentiel que le parc Charles-de-Gaulle retrouve sa stature de « poumon vert » grâce à la plantation de différents arbres créant ainsi un véritable îlot de fraîcheur pour les habitants et la biodiversité.



La parole est aux élus

Christophe Haudrechy,
Adjoint au Maire, délégué à l'Environnement,
à la Transition écologique, aux Mobilités
et à la Démocratie Participative.

OCTOBRE 2024 LANCEMENT DES TRAVAUX!

Le parc Charles-de-Gaulle a vu, au fil des années, sa végétation se dégrader du fait de l'augmentation des activités qui s'y déroulent, et de l'arrivée de certaines maladies touchant les arbres. Afin qu'il puisse redevenir un lieu de vie le plus naturel possible, dans

lequel biodiversité et bien-être puissent se conjuguer, une redistribution des espaces associée à une végétalisation massive – avec la plantation de 528 arbres – est devenue nécessaire.



UN PROJET CONSTRUIT ENSEMBLE



Après plusieurs mois d'écoute via le dispositif de concertation « Houilles à voix Haute », une enquête et des ateliers spécifiques, les travaux de réaménagement du parc Charles-de-Gaulle vont démarrer à compter du mois d'octobre 2024.

1 345 personnes ont participé à la concertation et aux ateliers (une centaine de personnes sur le réaménagement des espaces publics du parc Charles-de-Gaulle).

“ La parole aux habitants ”

Habituée du parc, j'ai hâte qu'il retrouve d'avantage de végétation pour apporter plus de fraîcheur durant l'été.

Christine, 48 ans
Quartier la Main de Fer

3 ENJEUX À RETENIR

Suite aux différents ateliers participatifs (habitants, commission extra-municipale du temps long...) et réunions publiques qui se sont déroulés (depuis février 2023), trois axes de réflexion ont été retenus par la municipalité et mis en place par le maître d'œuvre :

1 Renforcer la palette végétale et arborée du parc en s'appuyant sur un inventaire et une analyse phytosanitaire réalisée au sein du parc et de ses abords (CCAS, mairie, rue de la Marne...).

2 Prendre en compte l'état des sols pour favoriser les plantations et soutenir le système racinaire des arbres.

3 Intégrer la nouvelle architecture végétale aux différents usages événementiels du parc tels que Houilles Plage, le Village des associations ou encore, la fête du 14 juillet qui auront toujours lieu dans le parc.



7 MESURES ESSENTIELLES POUR UN LIEU DE VIE NATUREL ET VIVANT

1 **Décompacter le sol** dans les espaces qui le nécessitent et amender la terre pour favoriser les plantations.

2 **Niveler les sols** et permettre – grâce à la réalisation d'une très légère pente de 2 % – **le ruissellement des eaux pluviales** vers les zones arborées. À cause des sécheresses plus nombreuses dans les décennies à venir, l'humidité des sols devient un axe stratégique dans les aménagements paysagers.

3 **Augmenter le nombre d'arbres** avec la plantation globale de 528 arbres et baliveaux, dont 126 arbres de haute tige : micocoulier de Provence, févier d'Amérique, noyer du Caucase, sophora du Japon, etc.



4 **Diversifier les essences**, avec des variétés plus résistantes face au stress hydrique, et contribuant à l'amélioration de la biodiversité urbaine.

5 **Créer une micro-forêt urbaine** constituée de plus de **400 jeunes baliveaux**. Comme les 126 arbres de haute tige, ces arbres à longue durée de vie ne seront pas étêtés, ni taillés, ni élagués. Ils pourront se développer librement.

6 **Protéger du piétinement** les arbres existants et ceux qui seront plantés (lors des promenades, des événements dans le parc...) par des vivaces couvre-sol, des ganivelles en bois, etc.



7 **Procéder à l'abattage** des arbres suivants :

- 34 marronniers malades se trouvant pour l'essentiel au centre du parc, là où le sol est le plus compacté, et près du square Verdun (arbres affaiblis par les coupes).
- Quelques autres arbres malades : érables sycomores et poiriers.
- Quelques ifs – arbres toxiques (feuilles et baies rouges) – se trouvant dans l'aire de jeux.
- Des érables d'une vingtaine d'années, pour la création de la grande plaine sportive très attendue par notre jeunesse et tous les sportifs.

Agenda 2025

La Ville invite petits et grands à participer au réaménagement du parc avec l'organisation de plusieurs activités de plantations citoyennes. Retrouvez les dates sur le site Internet de la Ville courant 2025.

ENVIE DE SUIVRE LE PROJET ?

Inscrivez-vous à la newsletter sur le site Internet de la ville. →



DES ARBRES CONDAMNÉS PAR LA MALADIE

En plus des maladies, certains arbres sont fragilisés par des coupes régulières réalisées afin de maîtriser leur taille en raison de la proximité des habitations, des lésions de choc ou frottements (présents sur les troncs, collets et branches). Ces entailles constituent des portes d'entrées aux parasites et aux maladies qui, à terme, les condamnent. Au centre du parc, les zones sableuses sont devenues semi-imperméables, causant la présence de flaques d'eau importantes après des fortes pluies ; ce sol devenu compact au fil des années comprime le système racinaire, l'asphyxie. Ainsi, ces arbres en mauvais état sanitaire ne remplissent plus leurs fonctions :

- **D'îlot de fraîcheur** : toutes ou partie de leurs feuilles tombent à partir de juillet, le soleil traverse les branches.
- **De captation du dioxyde de carbone** : La photosynthèse très réduite, les arbres puisent dans leurs réserves.
- **D'irrigation naturelle** : des zones sableuses au centre du parc sont devenues semi-imperméables causant la présence de flaques d'eau importantes après des fortes pluies qui compriment le système racinaire.

Marronniers du parc coupés en janvier 2024 atteints de différentes maladies, dont le chancre bactérien.



La parole de l'expert

Comme tous les marronniers d'Inde en Île-de-France, les marronniers du parc Charles-de-Gaulle sont atteints par la mineuse du marronnier.

Selon le rapport d'étude réalisé par le cabinet expert en végétaux en novembre 2023.



Arbres malades (août 2024).

Arbres sains (août 2024).

UN PANEL DES ARBRES MALADES

Les marronniers

- **Le chancre bactérien** (lésions suintantes, dessèchement des feuilles et de l'écorce, plaies sur le tronc...) qui touche surtout les arbres en stress hydrique, avec un système racinaire asphyxié ou avec des blessures.



Chancre bactérien (photo août 2024).

⚠ Chaque année en France, les arbres malades causent des accidents.

- **La mineuse du marronnier** (chenille), une maladie très présente en Île-de-France. Deux à trois générations de jeunes chenilles se reproduisent par an et se nourrissent des feuilles qui finissent par tomber dès le mois de juillet.

Certains érables sycomores

- La maladie de la suie.

Certains poiriers

- La zeuzère.

Mineuse du marronnier (photo août 2024).



Maladie du bois mouillé. (photo août 2024)

- **La maladie du bois mouillé** qui touche les arbres se développant dans des conditions difficiles.



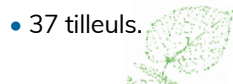
INVENTAIRE DES ARBRES AVANT TRAVAUX

Sur les 310 arbres inventoriés, voici les essences présentes au sein du parc Charles-de-Gaulle et de ses abords :

- Quelques ifs communs, arbres de Judée, charmes, bouleaux, cèdres...



- 41 poiriers de Chine (Ø est inférieur à 35 cm).



- 37 tilleuls.

- 93 marronniers (Ø entre 30 et 55 cm en majorité, pas d'arbres centenaires).



- 43 érables : planes, sycomores... (Ø est compris entre 10 et 50 cm).

- 16 marronniers rouges.

